

CTL « emplois » du 8 janvier 2015

En propos liminaires, nous avons demandé si nous avons encore un budget départemental 2015.

FO a voté contre le PV du 7/10/14 car nos observations en séance étaient absentes (confère CR **FO** du 7/10/14)

1 -Emplois au 1er septembre 2015 : Impacts de la réforme territoriale : « touché... coulé ! »

Dès octobre 2012, **FO** a alerté sur la réforme de l'intercommunalité. Des études locales ont été menées sur les charges de travail et les effectifs nécessaires pour les postes ayant des collectivités plus importantes (Carentan, Coutances, Avranches, Granville et Saint Lô). L'analyse nous semble incomplète dans l'appréciation des charges réelles. Mais surtout, cet exercice se fait à emplois constants dans un contexte de suppression d'effectifs. Il ne s'agit donc que d'un redéploiement. Ainsi, la TP Granville n'est pas concernée au motif que les charges récupérées seraient inférieures à celles transférées. La TP Saint Lô n'aura que 2 agents C en plus. Les autres postes bénéficieraient d'une « attention dans l'allocation de moyens de renfort » entre 0,33 et 0,5 agent/année . La réponse de l'administration ne nous semble pas à la hauteur des enjeux. **FO** dénonce cette situation tant pour l'exercice des missions de la gestion publique (recouvrement...) que pour les conditions de travail des agents et alerte le DDFIP car la dématérialisation ne suffira pas les aider. De plus, les fusions intercommunales vont continuer (seuil ≥ 20 000 habitants, projet St James-St Hilaire...) il n'y aurait plus que 8 intercommunalités à terme contre une vingtaine actuellement.

Suppressions d'emplois nettes et redéploiements locaux et liés à la réforme territoriale

	Services FF	Suppressions d'emplois					Redéploiements locaux			Situation nette				
		A+	A	B	C	AST	A	B	C	A+	A	B	C	TOTAL
FILIÈRE FISCALE	Services de direction				-1					0	0	0	-1	-1
	SIP SIE GRANVILLE	-1						1		-1	0	1	0	0
	CDIF AVRANCHES (Géo)			-1						0	0	-1	0	-1
	POLE ICE SAINT LO			-1						0	0	-1	0	-1
	ANTENNE ICE GRANVILLE			-1						0	0	-1	0	-1
	SIP CHERBOURG			-1						0	0	-1	0	-1
	SIE COUTANCES				-1					0	0	0	-1	-1
	SIP SAINT LO				-1					0	0	0	-1	-1
	SOUS TOTAL FF	-1	0	-4	-3	0		1	0	-1	0	-3	-3	-7

F.O.-DGFIP n'a pas sollicité les suffrages de nos collègues lors des élections du 4/12/14 pour pratiquer la politique de « la chaise vide ». En tant que représentant des agents nous avons tenu à siéger pour porter la parole des agents et exprimer leurs mécontentements quant aux suppressions d'emplois.

	Services GP	Suppressions d'emplois					Redéploiements locaux			Situation nette				
		A+	A	B	C	AST	A	B	C	A+	A	B	C	TOTAL
FILIÈRE GESTION PUBLIQUE	TM TORIGNY				-1						0	0	-1	-1
	TM ST JEAN DE DAYE				-1						0	0	-1	-1
	TSPL SAINT LO								2		0	0	2	2
	Services de direction		-1	-1				0	0		-1	-1	0	-2
	TM SAINT JAMES				-1						0	0	-1	-1
	TM BRECEY			-1							0	-1	0	-1
	TM LA HAYE DU PUIITS				-1			1			0	1	-1	0
	TPM CHERBOURG				-1						0	0	-1	-1
	TSPL GRANVILLE				-1						0	0	-1	-1
	SOUS TOTAL GP	0	-1	-2	-6	0	0	1	2	0	-1	-1	-4	-6
DDFIP	TOTAL DDFIP 50	-1	-1	-6	-9	0		2	2	-1	-1	-4	-7	-13

Il n'était pas question de discuter des suppressions. Mais **FO** a interpellé le DDFIP sur leurs incidences.

Suppressions d'emplois pour la Filière gestion publique (FGP) « la dématérialisation sans agents ? »

Le transfert des missions du service gestion bancaire vers le centre des services bancaires de Rouen entraîne la suppression de 2 emplois (A et B) dans les services de direction. **FO** ne peut que s'interroger sur le délai d'encaissement et l'impact de trésorerie pour les usagers-client. Au niveau des postes comptables, les suppressions sont faites au regard des charges (Brécey, St James, la Haye du puits) et des « gains de productivité » de la dématérialisation (Granville et TPM). Pour **FO**, les « charges » ne recourent pas entièrement la réalité du travail et les « gains » sont aussi surévalués et anticipés sans parler des retraitements nécessaires pour résoudre les incidents.

Suppressions d'emplois pour la Filière fiscale (FF) « agents et usagers délaissés, fraudeurs en liberté ? »

En attendant la décision de la DGFIP sur la gestion des missions foncières, le DDFIP exprime sa préférence pour la création d'un secteur foncier à Avranches. L'organisation des géomètres et l'évaluation des locaux des professionnels seront à examiner. En 2015, le CDIF d'Avranches aura une suppression d'un emploi de géomètre. Or, 2 emplois sont déjà non pourvus (d'où 1290 opérations foncières/ géomètre pour ce site). Les objectifs seront revus à la baisse. Le directeur prédisant qu'il y aura de moins en moins de géomètres. Pour la DGFIP, la Manche a plus d'agents affecté sur la mission contrôle expertise que dans les directions identiques (suppression d'un emploi B à l'ICE de Saint Lô et à l'antenne de Granville du pôle ICE Avranches). Mais pour **FO**, il n'est pas tenu compte du nombre de contrôles générés ni des montants redressés. Pour M ROULET, « il y aura moins de contrôles en nombre et en valeurs ». Pour **FO** DGFIP, le contrôle fiscal (CF) débouche sur des ressources budgétaires supplémentaires. La mission CF ne peut pas se résoudre au seul STDR traitant des fonds rapatriés de suisse... sinon quel avenir pour les vérificateurs ?

Au niveau des SIP, nous avons déjà souligné lors de CTL que les gains (Télédéclaration...) nous semble erronés. De plus, l'afflux de contribuables (accueil, téléphone, courrier, Gaia, courriels) est totalement oublié alors même que la législation sur l'IR est encore modifiée (crédits impôts, barème...). Encore de chauds moments en perspective pour les prochaines de campagnes déclarations de revenus, de sorties des avis d'impositions... ! Le SIE de Coutances aura une suppression d'emploi C suite aux « mesures de simplifications et de transfert de compétence ». comme si le SIE n'était pas débordé... ! Le transfert de charges vers les Services Publicité Foncière n'est pas compensé alors même que les actes traités via Téléactes sont passés de 20% à 3% . Enfin, le directeur n'a pas voulu précisé le service de la direction concerné par la suppression d'emploi FF. Or , cela aurait pu permettre de connaître l'impact pour le réseau ou les usagers ! En conclusion, **FO** a voté contre les suppressions d'emplois.

Information aux agents concernés par les suppressions emplois: « ne pas oublier les agents ! »

à la demande **FO**, l'administration répond que les règles de mutation 2015 s'appliquent. Dans le service où l'emploi est supprimé, c'est l'agent avec la plus faible ancienneté administrative au 31/12/14 qui est concerné. Il devra faire une demande de mutation locale. Les agents peuvent avoir des précisions auprès de la direction. N'hésitez pas à consulter sur notre site internet le Spécial Mutations 2015 de **FO** DGFIP.

2-Transfert de la relance des successions vers le pôle enregistrement et mise en place du PCRFP : « pôle +1 »

Les travaux de relance des successions seront rattachés au 1er septembre 2016 au Pôle enregistrement du SIE de Coutances. Les effectifs se renforceront de 2 cadres B des Fiscalités Immobilières (FI) de Coutances et Granville. Il s'agissait au départ d'une mesure de simplification (éviter des travaux de double saisie). Mais une note du 11/12/14 généralise la mise en place du Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine. Ce transfert s'inscrit donc désormais dans cette réorganisation. Les FI actuelles intégreront le PCRFP ainsi que les cellules CSP en fonction du seuil de contrôle des revenus. Les missions porteront ainsi sur la gestion de l'ISF y compris la relance des redevables, le contrôle des DFE et strate des infra DFE, le CSP d'initiative complexe. A la question de **FO**, le directeur réfléchit à la configuration du pôle : « site unique, pôle avec 1 ou 2 antennes locales ? ». L'organisation retenue pourrait être vue lors d'un CTL en septembre. Les effectifs implantés au PCRFP seront vus lors du prochain CTL emplois.

3-Questions diverses : « Il était une fois... »

3.1- Refonte du régime indemnitaire A & A+ : **FO** a rappelé sa demande d'avoir une synthèse comme celle des agents B et C (Confère notre CR des CTL du 7/10/14 et 14/11/14). La direction nous la fournirait pour le prochain CTL.

3.2- Règles de l'Equipe Départementale de Renfort (EDR) : **FO** signale qu'elles doivent être vues en CTL.

3.3- Calendrier social 2015 : **FO** demande un calendrier prévisionnel du 1er semestre.

3.4- Intégration TPM Cherbourg sur le site Abbaye : **FO** rappelle ce projet. Le DDFIP n'a pas des nouvelles de la DGFIP depuis que les besoins locaux ont été adressés en octobre-novembre 2014.

3.5- Intégration de la TP Granville dans les locaux SIP-SIE : les plans seront présentés le 15/01/15 aux agents du SIP-SIE, de l'ICE & FI. Puis aux OS le 20/01/15. Le directeur ajoute que la réalisation dépendra de crédits alloués.

3.6- Réaménagement de l'accueil de la DDFIP : ce projet sera revu le 20/01/15 avec les OS. Le directeur considère que ce dossier sera clos si les modifications ne conviennent pas. Cette opération pourrait améliorer les conditions de travail des agents de l'accueil, la réception du SIP et le bureau des agents du SIE proche. **FO** les défendra .

3.7- Recrutement emploi Berkani de la cantine de Granville : suite à notre question, la DDIFP relancera la DGFIP.

3.8- Déménagement de la délégation à l'Action Sociale : il est prévu au bâtiment B de la cité administrative.

3.9- Horaires ouvertures au public : La direction a fait des propositions aux chefs des postes. « Après étude et si cela s'avère intéressant pour les postes », ces modifications seraient alors vus en CTL (confère notre CR CTL 14/11/14) . Il pourrait avoir lieu fin janvier (Le référentiel TOPAD nécessite au minimum 45 jours avant la date d'effet).